

N°
2018-18

Les Brèves De Schwenheim



Notre avenir, Ensemble à Schwenheim

www.paysdemarmoutier.eu

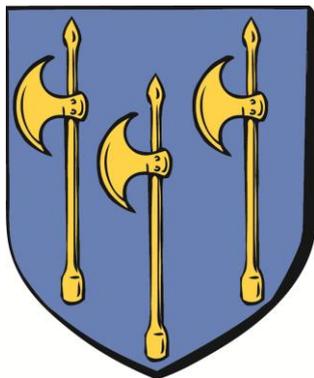
03 88 70 20 48

mairie.schwenheim@wanadoo.fr



Venez nous rejoindre sur la page de la commune de Schwenheim.

LE MOT DU MAIRE



J'espère en premier lieu que cet été a comblé tous vos désirs estivaux et vous a permis de vous reposer, ressourcer en famille.

Une fois les vacances d'été terminées, les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants ont repris le chemin de l'école avec leur enthousiasme habituel. Pour les écoliers, cette rentrée est un peu différente des précédentes, car elle se fait dans le cadre du retour à la semaine de quatre jours. Nouveaux objectifs, nouveaux challenges, nouvelles résolutions, le mois de septembre signe chaque année le début d'une nouvelle aventure.

Que cette année scolaire soit riche d'apprentissages, de connaissances et qu'elle ouvre à tous les portes d'un métier passionnant.

Dans la continuité du travail que nous avons engagé depuis 2014, 2018 sera une année de travail intense et complète, marquée par la mise en œuvre de dossiers importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité.

La commune connaît une démographie positive, ce qui constitue une bonne santé pour le dynamisme de notre village mais qui impose certaines réflexions en termes d'aménagement du territoire. Pour répondre aux besoins de notre population, nous avons lancé, dès 2013, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après avoir réalisé quelques ajustements, à l'écoute des services de l'Etat associés à la validation de notre projet, notre proposition sera ouverte à enquête publique certainement durant le mois d'octobre 2018. A l'issue de cette consultation, un nouveau règlement, beaucoup plus simple, sera mis en place pour les différentes zones.

Comme vous avez pu le constater, de nouveaux chantiers ont démarré au mois de septembre. Le premier est la réfection totale du toit de l'ancien presbytère ainsi que l'isolation des combles. Le deuxième est la sécurisation de la Rue Principale dont nous reparlerons plus en détails dans ce numéro.

En ce qui concerne les travaux à venir, vous allez côtoyer, dès le mois d'octobre et de novembre, une zone de chantier au niveau de la Rue de Saverne, sur laquelle les remplacements des branchements d'eau potable ont été réalisés. Les travaux d'enfouissement de l'éclairage public et de la fibre optique ainsi que le remplacement des lampadaires vont avoir lieu. La réfection totale de la chaussée, à partir de l'église jusqu'au panneau d'agglomération situé à l'entrée du village, sera réalisée par le Département. Naturellement, ces deux chantiers routiers engendreront quelques désagréments durant le quatrième trimestre.

D'autre part, je voudrai remercier chaleureusement les différentes associations, qui ont organisé des manifestations durant la période estivale en particulier l'Entente Sapeurs-Pompiers et Donneurs de sang pour leur traditionnel et combien apprécié marché aux puces, l'Association "A petits pas..." pour leur fête de fin d'année scolaire, la Clique des Anciens Sapeurs-Pompiers pour la cérémonie du 13 juillet, le Vélo-Club Unité pour sa journée BMX le Football-Club pour sa 16ème marche populaire et le Conseil de Fabrique en collaboration avec la municipalité pour l'inauguration des oratoires.

Au cours du 4ème trimestre, vous pourrez profiter de la journée Moules-frites organisée par le Football-club et le 11 novembre où l'on fêtera le centenaire de l'armistice 2018 (cérémonie exceptionnellement prévue à 17h). Et 2018 se terminera avec le marché de Noël.

Votre maire -Gabriel Oelschlaeger

ACTIONS EN COURS ET DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sécurisation rue Principale – attribution du marché de travaux

La Commune de Schwenheim a décidé d'engager des travaux de sécurisation de la rue Principale. Le coût global est estimé à 140 000€ HT. La mise en concurrence des entreprises pour la réalisation des travaux a été menée en ce sens sur un lot unique. La Commission d'Appel d'Offres, en réunion du 12 juin 2018, sur rapport d'analyse du maître d'œuvre, a attribué le marché comme suit :

N° du marché	Intitulé du Marché	ENTREPRISE retenue	Montant HT retenu
17038 Lot Unique	Aménagements de sécurité sur la rue Principale RD229 en traverse	JEAN LEFEBVRE De Schweighouse sur Moder	154 663,40 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ENTERINE la décision d'attribution des marchés prise par la Commission d'Appel d'Offres.
- SOLLICITE toutes les subventions susceptibles d'être allouées pour les travaux.
- AUTORISE Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, et notamment les marchés de travaux avec l'entreprise retenue.

Bail commercial C-Flou – réévaluation suite à agrandissement des locaux

Suite à la demande de la Sté C-Flou d'utiliser le 2ème étage du bâtiment (51m²) situé au 112 rue Principale en plus des locaux déjà occupés, il est nécessaire de réviser le loyer ainsi que les charges.

Après concertation, le Conseil municipal :

- DECIDE une augmentation de 200€ du loyer mensuel pour les nouveaux locaux occupés
- DECIDE de fixer les charges à 150€ mensuelles.
- DECIDE d'accorder une franchise de loyers et charges de 3 mois en raison des travaux effectués par l'entreprise C-Flou, soit de juillet à octobre 2018.

Logement 112 rue Principale C-Flou – augmentation des charges

Il est proposé d'augmenter les charges relatives aux locaux occupés au 112 rue Principale de +120€ mensuelles. En effet, la Sté C-Flou a été facturée d'un rappel de charges élevé pour l'année 2017, et afin d'éviter cela pour les prochaines années, une révision des charges est à envisager.

Le Conseil municipal DECIDE, à compter du 1er octobre 2018, de fixer les charges à 390€ mensuelles.

Création d'un emploi d'Adjoint Technique saisonnier

M. le Maire propose la création d'un emploi saisonnier pour les services techniques pendant la période d'été, compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité du service espaces verts et propreté (arrosage, nettoyage).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- DECIDE la création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe saisonnier à raison de :
 - 15/35ème du 9 au 20 juillet 2018 ;
 - et à 35/35ème du 23 au 27 juillet 2018 ;
- FIXE la rémunération sur le cadre d'emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe – 1er échelon ;
- AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à cette affaire.

Création d'un emploi d'Adjoint Technique saisonnier

Compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité du service espaces verts et propreté (arrosage, nettoyage, désherbage) pendant les congés de l'agent technique communal, M. le Maire avait proposé la création d'un emploi saisonnier pour les services techniques, pendant la période d'été. Il propose à nouveau de faire appel aux services d'un saisonnier jusqu'à la fin de l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE (pour : 8, contre : 1, abstention : 1) la création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe saisonnier à raison de :

- 1 semaine pour les travaux d'automne ;
- 1 semaine pour les travaux de Noël ;

Il FIXE la rémunération sur le cadre d'emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe – 1er échelon et AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à cette affaire.

Approbation du Compte Administratif 2017 Lotissement

Le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :	145 176,90 €
Recettes de Fonctionnement :	1,36 €
Déficit de fonctionnement :	-145 175,54 €
Report 2016 :	0,00 €
Déficit global de clôture :	-145 175,54 €
Dépenses d'Investissement :	0,00 €
Recettes d'Investissement :	0,00 €
Excédent d'investissement :	0,00 €
Report 2016 :	0,00 €
Excédent global de clôture :	0,00 €

Réfection de la toiture du Presbytère

Il a été prévu au Budget 2018 sur l'opération n°50 la réfection de la toiture de l'ancien Presbytère. Nous avons demandé à 3 entreprises de nous chiffrer leurs prestations pour ces travaux. Les offres réceptionnées se présentent comme suit :

- WIEDEMANN :	37 273,78€ HT
- HOPFNER :	37 896,44€ HT
- GIESSLER :	34 705,30€ HT

Le Conseil municipal

- DECIDE d'attribuer les travaux à l'entreprise GIESSLER arrêtés aux montants indiqués ci-dessus
- AUTORISE Mr le Maire à déposer une demande d'urbanisme
- AUTORISE Mr le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

L'entreprise GIESSLER a également proposé des travaux d'isolation de plancher de combles du même bâtiment pour un montant HT de 10 086,89€.

Le Conseil municipal :

- DECIDE d'attribuer les travaux à l'entreprise GIESSLER arrêtés aux montants indiqués ci-dessus
- AUTORISE Mr le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Décision modificative

Le Maire expose que dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'assainissement rue des Vergers réalisés en 2015, la ComCom de Marmoutier-Sommerau par sa compétence assainissement devait payer les travaux, et la Commune les rembourser à la ComCom (convention du 15 décembre 2016). Cette somme s'élève à 14 703,45€. Le titre ayant été émis après la fusion des ComComs, il revient à la commune de payer directement le titre au SDEA. En outre, une facture datant de décembre 2016 concernant le remboursement de fond de concours trop versé par la ComCom d'un montant de 2 408,35€ viens de nous parvenir, il est également indispensable de trouver les crédits pour payer cette somme. Pour cela, il est nécessaire de procéder à la décision modificative n°1 suivante :

Chapitre 21 c/21318 :	-17 210€
Chapitre 204 c/2041582 :	+14 800€
Chapitre 13 c/1328 :	+ 2 410€

Le Conseil municipal ACCEPTE, à l'unanimité, la décision modificative décrite ci-dessus.

Candélabre accidenté rue des Vignes

Un candélabre ayant été accidenté rue des Vignes, nous avons fait appel à EST RESEAUX afin de nous présenter un devis pour entreprendre les réparations. Le devis présenté s'élève à 1 666€ HT.

Le Conseil municipal :

- DECIDE d'effectuer la réparation du candélabre avec le devis présenté ci-dessus

Mise en souterrain du réseau éclairage public en coordination avec les travaux ES – 134 rue Principale

ES va prochainement entreprendre des travaux de mise en souterrain des réseaux électriques au niveau du 134 de la rue Principale. Il a été proposé par la même occasion la mise en souterrain du réseau éclairage public. Nous avons demandé à EST RESEAUX de nous faire une proposition tarifaire qui s'élève à 810€ HT.

Le Conseil municipal

- DECIDE d'entreprendre les travaux présentés ci-dessus par l'entreprise EST RESEAUX.

Convention de prestation de services – services techniques de Marmoutier

La charge de travail qui incombe aux agents techniques devient plus importante, la commune de Marmoutier a donc décidé de reconsidérer les modalités de leurs interventions pour d'autres personnes publiques. La commune de Schwenheim a déjà sollicité ponctuellement, pour certains travaux spécifiques (Chalets de Noël, camionnettes, agents communaux, nacelle...) les services techniques de la commune de Marmoutier.

Une convention cadre précisant ces modalités, est proposée afin de solliciter l'intervention via une fiche des agents techniques et/ou matériels de la commune de Marmoutier.

Il est proposé aujourd'hui d'autoriser Mr le Maire à signer ladite convention.

Le Conseil municipal AUTORISE, à l'unanimité, Mr le Maire à signer la présente convention.

Travaux de restauration de deux Oratoires – subvention du Conseil de Fabrique

Dans le cadre de la restauration des 2 oratoires de la commune, il a été demandé une subvention d'un montant de 11 595€ au Conseil de fabrique (DCM 2016-23). Les travaux étant terminés, il est proposé de demander un acompte de 5 000€ au Conseil de Fabrique.

Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité de demander un premier versement de subvention d'un montant de 5 000€ au Conseil de Fabrique de Schwenheim pour la réfection de ces 2 Oratoires.

Attribution de bons cadeaux pour les maisons fleuries

Le Conseil Municipal attribue tous les ans des bons cadeaux aux lauréats des "Maisons fleuries" dans le cadre du fleurissement communal. Il est nécessaire, au regard de la Trésorerie, de prendre délibération à ce sujet.

Le Conseil municipal DECIDE d'attribuer un chèque cadeau d'une valeur de 15€ à valoir dans une jardinerie/fleuriste à chaque lauréat du concours "Maisons fleuries".

Programme de voirie 2015 rue du Ruisseau - durée d'amortissement

La Commune a délibéré le 15 janvier 2018 (DCM 2018-06), sur le versement à la ComCom de Saverne du fonds de concours qui incombe à la Commune soit :

- Rue du ruisseau Schwenheim : part de la commune 898,20 € HT.

Il a été nécessaire de délibérer sur la durée de son amortissement.

Le Conseil municipal :

- FIXE les durées d'amortissement à 1 an.

Divers

a) OTE Ingénierie avait rendez-vous le vendredi 6 juillet avec le Maire afin de présenter l'avancement du dossier PLU. L'enquête publique débutera en octobre.

b) Mr le Maire avait rendez-vous le 2 juillet avec un acheteur intéressé par la maison "BOSCH".

c) Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune a été remis à jour (ancienne version de 2012).

D) Répertoire électoral unique – désignation d'un membre du Conseil Municipal :

La mise en œuvre du REU dès 2019 nécessite la désignation d'un membre du Conseil Municipal pour la Commission de contrôle. Mme Virginie WEISS se porte volontaire pour cette fonction.

E) PASS Culture – désignation d'un représentant de la collectivité :

Il est demandé dans le cadre du "Pass Culture" du ministère de la culture, de désigner un représentant de la collectivité qui participera localement à la mise en place de ce dispositif. Mme Régine REINHARDT se porte volontaire pour cette fonction.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les rendez-vous conviviaux des 3 prochains mois sont les suivants :

- **13 octobre 2018** : Bourse aux vêtements adultes organisé par « A Petits Pas... »,
- **19 octobre 2018** : Consultation citoyenne sur l'Europe de la défense à la salle polyvalente,
- **21 octobre 2018** : Comme vous avez pu constater la communauté des Terres de Marmoutier vont s'unir avec les Eaux Vives (Reinhardsmunster Haegen Thal Birkenwald Hengwiller Salenthal Allenwiller et Dimbsthal). Dorénavant nous serons 11 clochers. Dimanche 21 octobre 2018 - 10h à l'abbatiale aura lieu la reconnaissance de la Communauté des Paroisses Terres et Eaux de Marmoutier avec installation de l'EAP (équipe d'animation pastorale). Célébration présidée par le Chanoine Jean Luc Lienhard vicaire général. Suivi d'un apéritif. Repas (sur commande) à 13h (Baeckeofe),
- **28 octobre 2018** : moules – frites organisée par le FCS (le midi),
- **30 octobre 2018** : Défilé d'Halloween organisé par « A Petits Pas... »,
- **31 octobre 2018** : DON du SANG
- **11 novembre 2018** : à 17h, début de la cérémonie du centenaire de l'armistice de la grande guerre au monument aux morts. Invitation à un vin d'honneur à la salle polyvalente, à l'issue.
- **01 décembre 2018** : inauguration des fenêtres de l'avent,
- **16 décembre 2018** : marché de Noël,
- **14 décembre 2018** : Fête de Noël de l'association « A Petits Pas... »,

1/ les travaux de réfection de toiture et d'isolation de l'ancien Presbytère

ont débuté le 17 septembre pour plusieurs semaines.

2/ Groupe de réflexion

Un groupe de réflexion à Schwenheim

Michel Diss, 146 D, rue de la Chapelle,
03 88 70 14 55, dissmichel@orange.fr
vous invite à partager un débat

entièrement gratuit, libre, amical et accessible à tous
les derniers samedis du mois, de 14h30 à 17h,

(calendrier de ce semestre : 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre,
15 décembre, exceptionnellement)

dont le programme est le suivant :
relaxation,

présentation d'un opéra qui nous suivra durant toute la séance,

mémoire olfactive,

écriture symbolique,

débat littéraire,

écoute musicale : cycle Mendelssohn,

débat philosophique : Marc-Aurèle,

« ouverture » : propositions diverses des participants,

co-conseil : confiance entre les participants,
synthèse

3/

Suite à une erreur dans l'Édition précédente des BREVES, voici un nouvel article relatif au marché aux puces de juin dernier.



19^{ème} Marché aux Puces

et une fois de plus un succès !!!

Cette manifestation a permis à de nombreuses personnes de découvrir notre village et nous avons recueilli quelques compliments, pour certains (de St-Dié, Nancy, Obernai, Belfort) c'était une découverte, forte agréable d'ailleurs.

Environ 200 exposants ont étalé leurs trésors et objets divers pour le plus grand plaisir des chineurs.



Un travail d'équipe dans une ambiance sympa fait de cette journée une réussite.

Divers âges, divers caractères, divers tempéraments se côtoient et se complètent, se heurtent parfois, mais tous ces échanges sont constructifs et font de cette journée un succès qui se répète d'année en année.

Les papas étaient à l'honneur en ce jour et nous avons vu des familles se promener, des échanges se faire entre les gens du village.

Merci à vous tous qui nous avez soutenu en tant qu'exposant ou visiteur, qui avez toléré les nuisances sonores que nous vous avons incombées à vous habitants du village, un grand merci pour votre soutien et à l'année prochaine !

Nous serons là, et nous l'espérons, vous aussi !



4 / Vie de la Commune

Arrivée/ Départ de la commune

Pour vous aider à "bien vivre" à Schwenheim, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter

- Que vous arriviez nouvellement à Schwenheim,
- Que vous changiez de résidence au sein de la commune,
- Que vous décidiez de quitter la ville pour résider ailleurs,

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat de Mairie.

ATTENTION : une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur liste électorale !

Inscriptions sur les listes électorales

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018 inclus.

Les demandes d'inscription déposées en 2018 et validées par la commission administrative permettront aux personnes concernées de voter à compter du 11 mars 2019, notamment pour l'élection des représentants au Parlement européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

Afin de vous inscrire sur les listes électorales rendez-vous au secrétariat de mairie muni :

D'une pièce d'identité,

D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Passeport biométriques / Carte Nationale d'Identité

Pour le renouvellement ou création des pièces d'identité, Il est désormais nécessaire depuis mars 2017, de se rendre en mairies équipées d'un dispositif de recueil :

- Saverne : 03 88 71 52 71
- Wasselonne : 03 88 59 12 12

Plus d'infos sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Les démarches s'effectuent uniquement sur rendez-vous.

5/ FORMATION COMPOSTAGE GRATUITE

Le Smictom a le plaisir de vous convier à 2 formations compostage gratuites :

Le 22 Septembre 2018

Monsieur Dreosto, qui a suivi la formation d'éco-jardinier proposée par le Smictom, nous accueillera pour l'occasion sur son exploitation à Obermodern.

Lieu : Sur la D735 entre Obermodern et Buswiller (voir plan ci-après)

Horaires proposés : 9h - 10h - 11h - Durée : 45 minutes à 1h

Le 20 Octobre 2018

Notre formatrice vous accueillera à l'école maternelle de Lupstein.

Horaires proposés : 9h - 10h - 11h - Durée : 45 minutes à 1h

Pour vous inscrire, merci de contacter le Smictom au 03.88.02.21.80 ou par mail : smictom@smictomdesaverne.fr et de nous communiquer les informations ci-après :

Nom et prénom :

Adresse :

Commune :

Horaires :

Tél :

Mail :



Dès réception, une confirmation vous sera envoyée.

6 / INVITATION À LA MANIFESTATION AUTOUR DU SERVICE CIVIQUE

La période 2018-2021 s'ouvre sur une nouvelle génération de politique contractuelle : le contrat départemental de développement territorial et humain constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux. Parmi les 6 enjeux identifiés sur notre territoire, l'enjeu « développer l'attractivité du territoire ouest pour les 15-25 ans et les jeunes couples » :

Pour répondre à la problématique, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a engagé une approche spécifique en direction des jeunes afin de faire du territoire ouest un territoire attractif. Son ambition est d'engager et d'impliquer nos jeunes dans et pour le territoire au travers d'une activité professionnelle ou publique : « chacun doit pouvoir trouver son orientation, son emploi, son engagement citoyen au sein du territoire. »

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, pour lequel motivation et savoir-être sont les clés principales de la réussite,

Les partenaires du service civique, services de l'Etat -Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Département et Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau vous invitent à la rencontre :

Manifestation autour du Service Civique
Vendredi 5 octobre 2018 de 15h à 18h
A la Maison de l'emploi et de la formation – Salle Chappe
16 rue du Zornhoff, 67700 SAVERNE

Cet événement, sous forme d'ateliers, sera l'occasion pour chacun de rencontrer des candidats potentiels, des anciens volontaires, les structures d'accueils du territoire, fortes de leurs expériences et/ou ayant des missions à pourvoir pour la rentrée 2018.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 28 septembre en complétant le formulaire en ligne : [Formulaire inscription service civique](#)

Nous serions heureux de vous compter parmi nos invités afin de partager ces moments forts et vous prions de croire en nos cordiales salutations

Le Sous-Préfet de
l'arrondissement de
Saverne

Christophe LOTIGIE

La Vice-Présidente du
Conseil Départemental du
Bas-Rhin

Marie-Paule LEHMANN

Le Président de la Mission
Locale
Stéphane LEYENBERGER

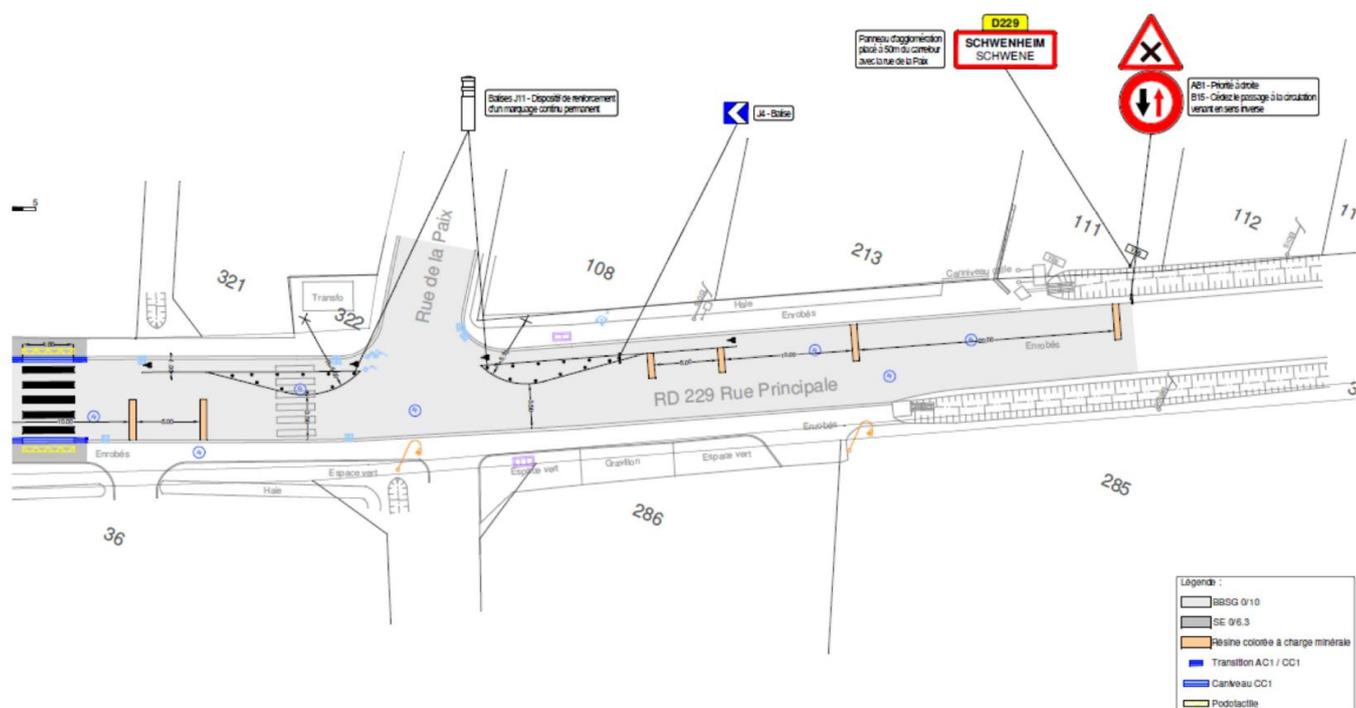
7/ SECURISATION DE LA RUE PRINCIPALE

Suite à différentes réunions avec le groupe de travail mis en place par la Commune, avec les Services techniques du Département ainsi qu'avec le Maître d'oeuvre M2I, le Conseil municipal a décidé de sécuriser la rue Principale particulièrement l'entrée EST, en venant de Furchhausen, l'entrée OUEST, en venant de Marmoutier et le carrefour RD441/RD229.

Quel était le constat initial ?

- La vitesse reste assez élevée sur la rue Principale notamment en entrée et sortie d'agglomération côté EST, côté OUEST ou encore dans le centre du village ;
- La chaussée dispose d'une largeur comprise entre 5,30m et 6,00m, elle est souvent en alignement droit. Le trafic est d'environ 1 140 véhicules par jour dont 270 Poids Lourds ;
- Une ligne de transport en commun traverse le village ainsi que des transports scolaires.

COTE EST



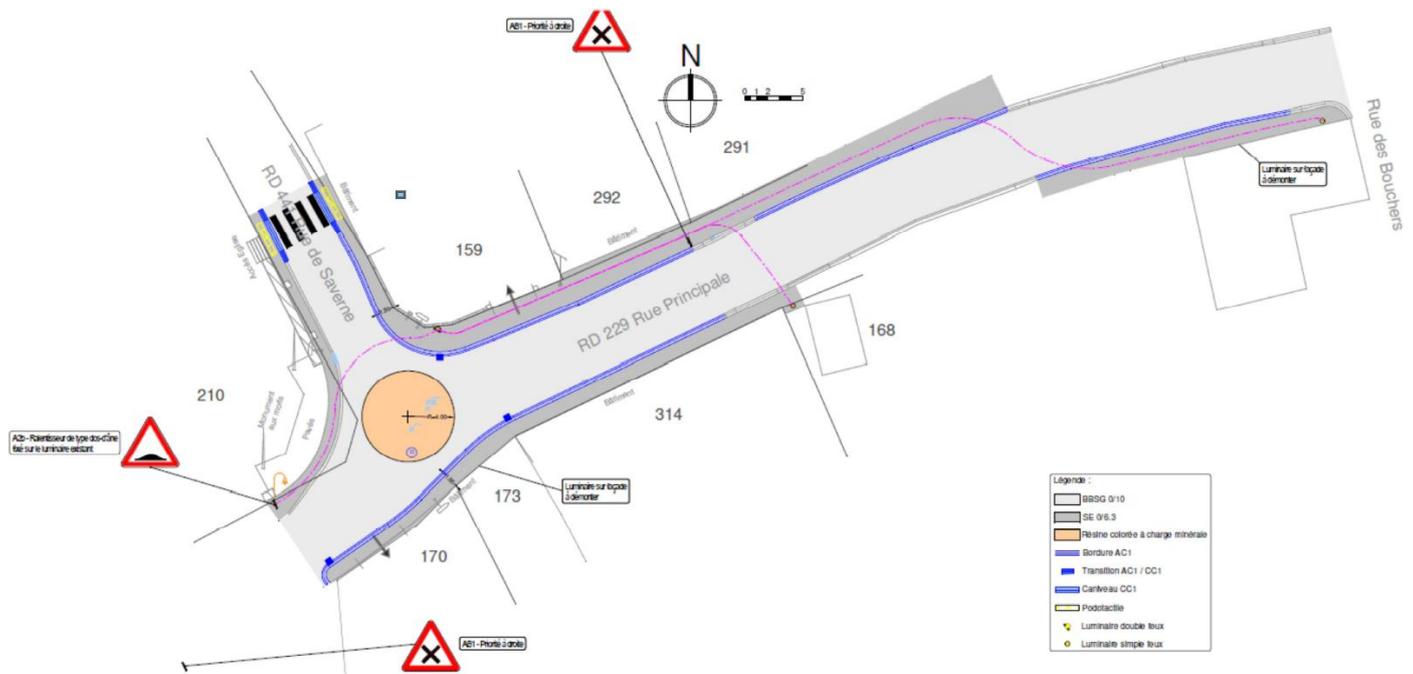
La solution validée consiste en l'aménagement d'une écluse en demi-lune entravant le sens "entrant". Cette écluse aura une double utilité :

- elle permettrait aux véhicules débouchant de la Rue de la Paix de s'avancer sur le RD229 en sécurité avant de traverser ;
- elle limiterait la vitesse des entrants de par sa géométrie entravante.

Cet aménagement sera composé de balises et sera complété par la mise en œuvre de résine colorée et une signalisation adaptée.

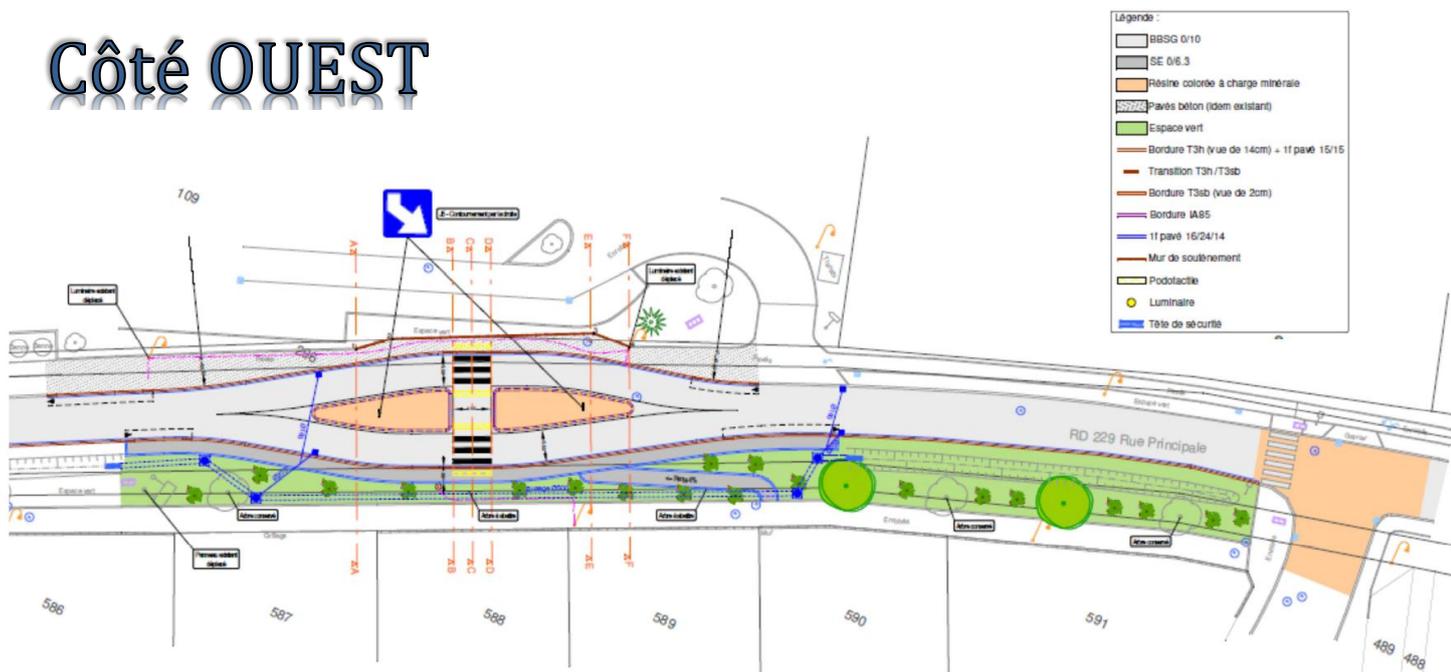
D'autre part, un passage pour piétons aux normes PMR sera aménagé.

Croisement RD441/RD229



Il faudra aménager un trottoir sécurité et aux normes PMR depuis la Mairie jusqu'au quai de bus nouvellement aménagé. Ce trottoir aura une largeur de 1,50m. Une mise en œuvre de résine colorée sera effectuée au carrefour. Un nouvel éclairage public sera aménagé avec des luminaires à led. D'autre part, un passage pour piétons aux normes PMR sera aménagé devant l'escalier de l'église.

Côté OUEST



La solution "îlot central" a été retenue vu la configuration longiligne de la voie et vu les emprises publiques disponibles.

Cette solution sera accompagnée de :

- la mise en place de bordures en rive de chaussée depuis la salle polyvalente jusqu'à l'entrée du lotissement ;
 - la mise en place d'un trottoir sécurisant depuis la voie d'accès au lotissement jusqu'à l'îlot ;
- une traversée de piétons sécurisée sera aménagée dans l'îlot et permettra l'accès sécurisé des piétons aux installations sportives ;

- la partie du fossé départemental, sous l'ilot, sera busée ;
- une résine colorée sera appliquée sur la chaussée départementale au droit d'accès au lotissement ;
- un nouvel éclairage public sera aménagé avec des luminaires à led.

8/ Autres informations utiles

- Avant que tous ces travaux puissent être entrepris, le SDEA a bien voulu renouveler le réseau d'eau potable d'une part entre la Rue des Roseaux et la Rue du Ruisseau, d'autre part entre l'entrée du village côté Furchhausen et la croix.

- Nous nous sommes encore une fois tournés vers le SDEA pour connaître l'état du réseau assainissement dans la Rue Principale. Celui-ci a fait l'objet d'une inspection télévisée et son état permettrait d'intervenir par réhabilitation intérieure. Cette opération pourra être programmée après la réalisation des travaux de voirie.

- Une fois que les travaux de sécurisation sont terminés, la pose des enrobés sur les parties de la rue Principale suivantes pourront être réalisés (en harmonisation avec le Département) :

- depuis la salle polyvalente jusqu'à la Rue des Roseaux (avec aménagement d'un passage pour piétons aux normes PMR devant la maison Roger BARTHELME),
- depuis le carrefour RD441/RD229 jusqu'à la Rue des Bouchers,
- depuis l'entrée du village côté Furchhausen jusqu'à la croix.

C'est l'entreprise TRABET, qui interviendra pour le compte du Département durant les vacances scolaires de la Toussaint. Cette date a été retenue compte tenu des contraintes de transports des lignes régulières et scolaires.

9/ Quelles sont les perspectives dans les années à venir ?

- Selon les dispositions du SDEA, il sera procédé au renouvellement du réseau d'eau potable dans la rue Principale (entre la rue du Ruisseau et la Croix) en 2019.

- Selon les dispositions du Département, il sera procédé à la pose d'un nouvel enrobé rue Principale entre la rue des Roseaux et la Mairie et entre la rue des Bouchers et la Croix en 2020.

- Selon les dispositions financières de notre Commune, nous pourrions renouveler la partie de l'éclairage public restant encore à faire, mettre en souterrain le réseau éclairage public ainsi que la fibre optique entre la rue des Juifs et le Lotissement.

Dans un prochain numéro des "Brèves", nous parlerons de la réalisation d'un bassin de pollution de 350m³ près du terrain de sports ainsi que du renforcement du réseau d'assainissement en amont du futur bassin de pollution (le long du Dorfgraben depuis la rue de Saverne jusqu'au futur bassin) en 2019.

10/ Remerciements

4.660,00€ de dons ont été récoltés pour la réalisation des travaux des deux oratoires de la commune. Le conseil de fabrique remercie chaleureusement les généreux donateurs.